

PÊCHE SOUS-MARINE

Niveau 2

Objectifs

- Le PSM 2 est le deuxième niveau de pratique du cursus de formation de Pêche Sous-Marine FFESSM. Il s'adresse à un public âgé de plus de 16 ans.
- L'obtention du PSM 2 est obligatoire pour pouvoir se présenter au PSM 3.
- Pendant cette formation, le pratiquant renforcera les compétences acquises lors du PSM 1 et ajoutera à la panoplie de ses compétences, l'utilisation d'un vêtement néoprène, la gestion du lestage, la sécurité pour soi et son binôme, la connaissance du milieu et de la règlementation.

Conditions de candidature

- Être âgé d'au moins 16 ans (autorisation du responsable légal pour les moins de 18 ans).
- Avoir une licence FFESSM en cours de validité.
- Être en possession d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la pêche sous-marine (CACI) établi par tout médecin, de moins d'un 1 an.
- L'ensemble des conditions de candidature est à satisfaire dès le début de la formation.

Prérogatives

- Autonomie. (Sous la responsabilité d'un adulte licencié, pour les moins de 18 ans)

Organisation générale

- Ce brevet est organisé à l'échelon du club, d'un comité départemental, régional ou des structures commerciales agréées (SCA), en formation continue pour la pratique et sous la forme d'un QCM pour la partie théorique.
- L'acquisition de l'ensemble des compétences 1 à 7 (voir ci-dessous) doit se faire au sein d'une même équipe pédagogique. Il n'y a pas de chronologie dans la validation des capacités constitutives des compétences, ni dans la validation globale des compétences elles-mêmes.
- Le carnet pédagogique sera complété par le responsable de la formation, IEC à minima.
- La formation PSM 2 se déroule en milieu artificiel et naturel.

Jury

- Lorsqu'elles seront jugées satisfaisantes, chacune des compétences devra être signée par :
 - Un Initiateur-Entraîneur Club FFESSM à minima, titulaire de la licence fédérale en cours de validité.

Délivrance du brevet

- Le brevet PSM 2 est délivré par le club/SCA sous la signature du Président/Exploitant. Le club doit enregistrer la délivrance du brevet sur le site de la F.F.E.S.S.M. pour la délivrance de la carte double face PSM 2 FFESSM. Les clubs sont responsables des brevets qu'ils délivrent. Ils en gardent une trace en archives.

Référentiel des compétences et savoirs :

	Connaissances	Commentaires et limites
<u>1</u>	Anatomie, physique et physiologie	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le fonctionnement de l'oreille - Connaître la ventilation - Notions de diététique et nutrition adaptées à la plongée. - Connaître le principe d'Archimède et Boyle-Mariotte
<u>2</u>	Connaissance du matériel de PSM	<ul style="list-style-type: none"> - utilisation de vêtements néoprènes. - Savoir choisir : une combinaison adaptée à sa pratique, ses palmes, son masque, son tuba, son couteau, son arbalète et sa bouée. - Gestion du lestage
<u>3</u>	Connaissance de la faune et la flore	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du milieu et de ses dangers. - Connaissance flore et faune locale.
<u>4</u>	Notions de réglementation	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de la réglementation fédérale et légale. - Connaître les éléments nécessaires à l'organisation d'une sortie PSM.
<u>5</u>	Connaissances spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître quelques techniques de pêche. - Savoir décérébrer et nettoyer une prise.
	Savoir-être	Commentaires et limites
<u>6</u>	Connaissance des règles de sécurité et éco-responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité pour soi et son binôme. - Prévention des accidents. - Savoir contacter le CROSS. - Savoir repérer les éléments météo qui peuvent rendre la sortie dangereuse. - Connaître et appliquer les règles de sécurité. - L'éco-responsabilité et écogestes, protection du milieu. - Notions d'intervention sur accident - Signer la charte du pêcheur sous-marin responsable. - Participer à la vie du club.
	Savoir-faire	Commentaires et limites
<u>7</u>	Capacités techniques en immersion	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise du canard. - Maîtrise du palmage. (Surface et immersion) - Maîtrise de la compensation.

Epreuves

L'examen est constitué de 2 groupes d'épreuves :

- 1er groupe : examen théorique
- 2ème groupe : examen pratique

Groupe 1

L'examen théorique :

L'examen théorique numérique est disponible sur le site de la CN :

<https://peche.ffessm.fr/les-niveaux-de-pratiquant-en-psm>

Il est noté sur 60 points, le candidat doit obtenir la note minimum de 54 points.

- Le formateur donne le feu vert au candidat pour remplir en ligne le QCM. S'il obtient une note de 54 sur 60 à minima, il reçoit par e-mail un certificat de réussite.
- Le candidat garde précieusement ce certificat qui lui ouvre les portes de l'examen pratique.
- Pas de limite de temps, le candidat peut répondre au QCM autant de fois qu'il le souhaite. L'objectif est pédagogique, la note minimale est donc élevée.

Groupe 2

L'examen pratique :

En contrôle continu ou lors d'un examen ponctuel, en piscine ou en milieu naturel, un Initiateur-entraîneur Club à minima, validera les capacités de la compétences n°7.

Aide à l'évaluation du candidat :

	Savoir-faire	Commentaires et limites
<u>1</u>	Maîtrise du canard	<ul style="list-style-type: none"> - Amorçe du canard : perpendicularité entre le buste et les jambes. - Le candidat réalise un canard vertical. - Le candidat sait effectuer un canard à une ou deux palmes. - Le candidat engage le palmage quand les palmes sont totalement immergées. - Le candidat n'éclabousse pas en s'immergeant. - Le canard est silencieux - Le candidat s'aide d'un mouvement de brasse pour s'enfoncer. - Le candidat compense avant de s'immerger
<u>2</u>	Maîtrise du palmage	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat engage les hanches. - Le candidat ne plie pas trop les genoux. - Le palmage est efficace. - Le palmage en surface et en immersion est silencieux. - Le palmage en immersion est symétrique. - Le palmage est esthétique.
<u>3</u>	Savoir compenser	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat sait compenser, tête en bas, sans problème. - Le candidat sait expliquer sa propre technique de compensation.